

Virement automatique

Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôts, nous vous adresserons donc un reçu fiscal en fin d'année.

Si vous donnez 100€, cela vous coûte 33€ après déduction.

Créancier : Terre de plumes, 1, rue Joffre, 54480 Cirey /Vezouze

Numéro National d'Emetteur : FR91ZZZ642743

Je renouvelle automatiquement ma donation

Et autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever automatiquement (joindre un RIB) :

10€ 20€ 50€ Autre :

Tous les : mois 3mois

Je renouvelle automatiquement mon parrainage

Et autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever automatiquement :

10€ 20€ 50€ Autre :

Tous les : mois 3mois

Coordonnées de ma banque :

Nom :

Adresse :

IBAN :

Code BIC :

Fait à :, le/...../.....

Signature :



Pour donner à tous l'accès
à l'éducation à l'environnement,
à la culture et à la citoyenneté,
sans distinction d'âge, de sexe,
d'origine ou de ressource.

Pour nous contacter et envoyer votre adhésion, soutien
ou parrainage :

ASSOCIATION Terre de plumes

1, rue Joffre

54480 CIREY SUR VEZOUZE

terredeplumes@yahoo.fr

06.84.45.91.76

Ensemble, aidons-les!



Qui sommes-nous?

L'Association (Loi 1901) « Terre de Plumes » a pour vocation le soutien et l'accompagnement de projets au Burkina Faso.

C'est en 2005 à l'occasion du 3ème Forum International Francophone sur l'Education Relative à l'Environnement (Planèt'ERE 3) qui a eu lieu à Ouagadougou, la capitale, que l'association a été amenée à tisser de nouveaux liens avec le continent africain.

Suite à ce forum, l'association a souhaité s'ouvrir également vers des projets de solidarité avec d'autres pays en voie de développement.

Jusqu'à ce jour, cette volonté s'est traduite concrètement par le soutien et l'accompagnement d'initiatives au Burkina Faso.

Au niveau individuel, par exemple: la scolarisation de jeunes ayant le projet de reprendre des études.

Au niveau collectif, l'aide à des associations locales.

L'école au Burkina Faso

De nos jours, encore trop d'enfants ne peuvent pas apprendre à lire ni à écrire parce qu'il est trop coûteux pour leurs parents de les envoyer à l'école.

Ainsi ces enfants non scolarisés n'auront pas d'autres choix que la « débrouille » pour subsister, et travaillerons dans les champs dans le meilleur des cas...

L'école est payante, dès le début de la scolarité (CP). Une année au collège coûte environ 440 € par enfant (inscription, fournitures scolaires et cantine), alors que le SMIC se situe à 25.000frs CFA (40 €) par mois.

L'association « Terre de plumes » étant une petite structure, elle a volontairement ciblé ses actions, dans un souci d'efficacité maximale: nous suivons individuellement chaque jeune que nous scolarisons. Cela pendant plusieurs années si nécessaire, et dans tous les cas jusqu'à l'obtention du diplôme visé.

Ainsi nous sommes en étroite relation avec les écoles, les professeurs et les familles de chaque enfant.

Dons, parrainages

Mme Mlle Mr

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : / / / /

Adresse mail :@.....

Je souhaite être informé par mails de l'actualité de l'association « Terre de Plumes ».

Je souhaite effectuer une donation de€ afin de soutenir les actions de l'association au Burkina

Je souhaite parrainer un enfant pour une année scolaire, à hauteur de€ par mois

Total :€

Je règle par chèque à l'ordre de « Terre de Plumes »

Je choisis le virement automatique : VOIR AU DOS